

Ce précieux remède antalgique millénaire dont Big Pharma a si peur : le Cannabidiol !



[Source : Michel Dogna via Christine Côte]

Le chanvre indien (*cannabis sativa*), cet isolant thermique exceptionnel utilisé depuis des siècles, contient deux composés majeurs très attractifs :

- Le CBD (cannabidiol) remède des grandes douleurs, et *qui n'est ni une drogue ni un psychotrope* – il est issu d'une variété haute entre 3 et 6 mètres.
- Le THC concentré *qui est le psychotrope* servant à faire des joints pour voir « des éléphants bleus » – il est connu sous le nom de marijuana – il est issu d'une variété de plante courte et touffue.

Certaines variétés de cannabis sont donc riches en THC, d'autres en CBD, mais il est facile de les séparer chimiquement.

Or, depuis longtemps Big Pharma entretient une confusion péjorative entre ces deux molécules antagonistes par peur de la redoutable concurrence que représente le CBD – ceci s'est traduit par une interdiction d'accès à ce produit, particulièrement en France.

À savoir qu'en plus du CBD et du THC, il y a 102 substances cannabinoïdes présentes dans le chanvre, et aussi des terpènes que l'on trouve dans beaucoup d'huiles essentielles telles que le romarin, la lavande officinale ou le clou de girofle. Tout ceci expliquant sa grande efficacité thérapeutique.

Il a en outre été découvert en 1987 que *notre cerveau produit lui-même des cannabinoïdes* ; ceux-ci par chance étant compatibles avec ceux du CBD fournis par le chanvre peuvent donc bénéficier d'appoints extérieurs. Pour cela, deux sortes de récepteurs de cannabinoïdes, *les CB1 et CB2, localisés dans le cerveau, les poumons, le système gastro-intestinal, l'utérus, les testicules et la peau*, sont capables de gérer aussi bien les phyto-cannabinoïdes du chanvre que les cannabinoïdes endogènes – un bel exemple de biocompatibilité prévue par la nature et de plus sans danger d'effets secondaires.

Nota : le lait d'une mère contient des quantités significatives de cannabinoïdes

Petit historique

L'utilisation du cannabis CBD remonte à la médecine chinoise antique d'il y a 6.000 ans.

Avant 1930, des médicaments à base de cannabis (huiles, teintures et préparations) étaient couramment utilisés par les médecins américains. Mais en 1930, le cartel pharmaceutique a éliminé le CBD de la pharmacopée...

Plus tard, seuls les produits alimentaires au chanvre sont redevenus légaux aux États-Unis dans les magasins d'aliments naturels.

Finalement, en décembre 2015, la Drug Enforcement Administration (DEA) des États-Unis a relâché les obstacles contre la recherche sur le CBD.

Depuis, il a été cliniquement prouvé que le CBD :

- Réduit souvent en quelques minutes petites et grandes douleurs,
- Réduit l'anxiété,
- Réduit les troubles cognitifs,
- Fait régresser la propagation du cancer en « désactivant » les gènes impliqués dans le développement des tumeurs,
- Combat les troubles neurodégénératifs comme la maladie d'Alzheimer en supprimant les plaques qui bloquent les signaux neurologiques,
- Réduit la dépendance à la cigarette en modulant les effets satisfaisants de la nicotine,
- Améliore la qualité du sommeil et restaure la stabilité respiratoire chez les personnes souffrant d'apnée du sommeil,
- Élimine l'acné en inhibant la synthèse des lipides sur la peau (peau grasse),
- Régule la glycémie et atténue la résistance à l'insuline,
- Apporte un soulagement au MICI (maladie de Crohn, colite) grâce à ses effets anti-inflammatoires,
- Améliore les symptômes de la sclérose en plaques en apportant une protection durable aux neurones.

Un témoignage de taille

Voici un vécu remarquable qui me permet d'affirmer que le CBD est efficace dans des cas extrêmes, là où la morphine a échoué.

- La maman d'une jeune fille de 19 ans m'a contacté pour me demander un secours pour sa fille qui – dans un accident de voiture – était passée à travers le pare-brise. Son orbite gauche qui avait été enfoncé avait nécessité une opération compliquée sur un site très innervé.

Lorsque j'ai pris en compte la pauvre fille, elle vivait depuis trois semaines un enfer de douleurs post opératoires qui ne la lâchaient pas de jour comme de nuit en dépit de la morphine, si bien qu'elle ne pouvait

plus dormir du tout, maigrissait et pensait à se suicider.

J'ai trouvé un cannabidiol américain (illégal en France) que je lui ai fait envoyer en urgence. Dès la première prise elle a pu dormir pour la première fois depuis les trois semaines passées. Puis curieusement elle eut une petite période avec douleur un jour sur deux, puis elle fut entièrement libérée (je passe les détails). Quel bonheur !

Les quelques médecins qui enfreignent la loi disent avoir des centaines de cas de réussites dans diverses pathologies devant lesquelles la médecine officielle est impuissante. Comment la France peut-elle avoir la cruauté d'une telle interdiction et depuis si longtemps (c'est à la mesure de l'interdiction criminelle du « cocktail du Pr Raoult ») ?

Indications du CBD

- Acné
- Alzheimer
- Analgésique puissant
- Apnée du sommeil
- Anxiété
- Arthrite rhumatoïde
- Cancers (adjuvant)
- Cardio-vasculaire : maladies
- Céphalées
- Colite
- Côlon irritable
- Démangeaisons
- Diabète type 1
- Douleurs articulaires
- Douleurs en tous genres
- Douleurs extrêmes
- Encéphalopathies
- Épilepsies
- Fatigue chronique
- Fibromyalgie
- Homéostasie : instabilité des paramètres
- Hypertension
- Hypoglycémie
- Inflammation chronique
- Insomnies
- Maladie de Crohn
- Maladie de Lyme : grand soulagement
- Mémoire défaillante
- Migraine
- Parkinson
- Sclérose en plaques
- Sciatique

- Stress
- Tabac : dépendance
- Traumatismes crâniens
- Tumeurs
- Tumeurs cérébrales

CHOIX DE DIFFERENTES VERSIONS

- ✕ 60 Caps molles à large spectre 15mg
- ✕ 30 Caps molles à large spectre 25mg
- ✕ 30 Caps molles à large spectre 50mg

Composition :CBD bio 10% – huile MCT – terpènes, mycène, limonène, alpha pinène, linalol, humulène – flavonoïdes – vitamines A C B E – zinc, potassium, fer, calcium, phosphore – oméga 3, oméga 6.

*** Indications générales pour les capsules àLARGE SPECTRE**

- Alzheimer
- Analgésique puissant
- Cancers (adjuvant)
- Céphalées
- Colite
- Dépression
- Douleurs en tous genres
- Endométriose
- Épilepsies + crise
- Glaucome
- Inflammation chronique
- Insomnies
- Kystes
- Lyme (grand soulagement)
- Migraine
- Parkinson
- Règles douloureuses
- Schizophrénie
- Sciatique
- Staphylocoque doré
- Stress

Posologie :

- 1 à 2 Caps par jour avec 1 repas
- NOTA : Pour les grandes douleurs, on peut passer à 6 capsules par jour sans danger.

<https://www.cannabinoide.bio/biologiquement-cbd-bio/huile-cbd-bio-large-spect>

re-cannabinoide/?wpam_id=1

* *Comprimés sommeil à 10 mg*

Composition : CBD – 5 HTP – lavande – dioxyde de silice – phosphates de calcium – stéarate de magnésium – cellulose microcristalline.

Posologie :

- 1 à 2 comprimés 20 min avant le coucher

Comprimés aide au sommeil CBD 300 mg

* *Comprimés à la Vitamine D à 25 mg*

Composition : CBD – vitamine D3 – dioxyde de silice – phosphates de calcium – stéarate de magnésium – cellulose microcristalline.

Indications carence en Vitamine D

- Covid : prévention
- Crampes
- Déprime
- Faiblesse musculaire
- Fatigue – épuisement
- Perte de cheveux
- Maladies de la peau
- Os fragiles
- Peau sèche

Posologie :

- 1 à 2 Caps par jour avec 1 repas

Comprimés CBD 300 mg vitamine D

Problème du choix des concentrations

Différentes personnes m'ont demandé à juste titre quelle concentration de capsules choisir pour le problème qu'ils souhaitaient traiter (entre 15 mg, 25 mg, et 50 mg ?) De fait, j'avais simplifié la chose à outrance en partant du principe que 15 mg cible plutôt le psychisme alors que 50mg cible la douleur, sans tenir compte des intermédiaires – je m'étais alors contenté de transmettre le tableau reçu.

J'ai donc revu la chose en détail et présenté le tableau de marche autrement que voici :

Analgésique puissant	50 * 8 caps/j
Arthrite rhumatoïde	50 * 8 caps/j
Douleurs extrêmes	50 * 8 caps/j
Anxiété	15
Apnée du sommeil	15
Dépression	15
Épilepsie + crises	15
Hypoglycémie	15
Schizophrénie	15
Stress	15
Tumeurs cérébrales	15
Acné	25
Cardio-vasculaire : maladies	25
Côlon irritable	25
Démangeaisons	25
Diabète type 1	25
Encéphalopathies	25
Endométriose	25
Glaucome	25
Homéostasie (instab. Paramètres)	25
Hypertension	25
Insomnies	25
Lyme (grand soulagement)	25
Mémoire défaillante	25

Parkinson	25
Traumatismes crâniens	25
Tumeurs	25
Alzheimer	50
Cancers (adjuvant)	50
Céphalées	50
Colite	50
Douleurs articulaires	50
Douleurs en tous genres	50
Fatigue chronique	50
Fibromyalgie	50
Inflammation chronique	50
Kystes	50
Maladie de Crohn	50
Migraine	50
Règles douloureuses	50
Sciatique	50
Sclérose en plaques	50
Staphylocoque doré	50
Tabac : dépendance	50
Sommeil	10 SPEC
Covid : prévention	25 + vit D
Crampes	25 + vit D
Déprime	25 + vit D
Faiblesse musculaire	25 + vit D
Fatigue – épuisement	25 + vit D
Maladies de la peau	25 + vit D
Os fragiles	25 + vit D
Peau sèche	25 + vit D
Perte de cheveux	25 + vit D



REGROUPONS-NOUS !

création du

syndicat SOIGNANTS

<https://www.syndicat-liberte-sante.com/>

et de la caisse de solidarité

<https://www.syndicat-liberte-sante.com/don/>

Suivez les informations complémentaires incontournables, c'est maintenant et c'est ici :

<https://gettr.com/user/artemisiacolleg>

Pour suivre les vidéos de Silvano TROTTA, c'est ici :

<https://odysee.com/@SilvanoTrotta:f>

Une association est née qui nous fédère tous, c'est le moment où jamais ! Michel et moi sommes inscrits, faites comme nous ! :

www.bonsens.org